

2OHMS

Société à responsabilité limitée au capital de 4 000 euros

1 ALL DES POIRIERS 26 800 MONTISON

RCS ROMANS 833 429 939

RESOLUTION D'AFFECTATION DU RESULTAT

(Extrait du PV de l'assemblée générale ordinaire annuelle du 23/06/2025 de l'exercice clos le 31/12/2024)

Décision - Affectation du résultat de l'exercice

La Collectivité des Associés approuve la proposition de la Gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31/12/2024 s'élevant à 31.922 euros de la manière suivante :

- Dotation aux réserves facultatives : 1.922 euros
- Distribution de dividendes : 30.000 euros

Distribution de dividendes

La distribution totale de dividendes est égale à 30.000 euros soit un dividende par part égal à 75 euros.

Soit, pour chaque associé :

- Vincent DELORME à hauteur de 50 % : 15.000 €
- Ludovic RODET à hauteur de 50 % : 15.000 €

Il est précisé que :

- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31/12/2024 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 30.000 euros.

La Collectivité des Associés prend acte que :

- Depuis le 1er janvier 2018, les revenus distribués supportent dès leur versement un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "flat tax") de 30%, soit 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2% de prélèvements sociaux,
- Le prélèvement forfaitaire obligatoire non libératoire de l'impôt sur le revenu est maintenu mais son taux est aligné sur celui du PFU (12,8 % - CGI, art. 117 quater),
- tout associé personne physique peut demander à être dispensé du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu lorsqu'il appartient à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune) ; la demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende,
- L'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus ; dans ce cas, le prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40% sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

Il a en outre été rappelé à tout associé que, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Il a été enfin rappelé à la Collectivité des Associés qu'en application de l'article L. 131-6 alinéa 3 du Code de la sécurité sociale, les dividendes perçus par les associés qui ont le statut TNS dans la Société, leur conjoint ou le partenaire auquel ils sont liés par un pacte civil de solidarité ou leurs enfants mineurs non émancipés, sont assujettis :

- À prélèvements sociaux pour la fraction des dividendes qui n'excède pas une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de leur compte courant,
- À cotisations et contributions sociales TNS sur la fraction des dividendes qui excède une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de leur compte courant.

Indication au titre des dispositions de l'article 158 du Code général des impôts (en € et par part).

La Collectivité des Associés prend acte qu'au cours des trois derniers exercices de la Société, il a été procédé aux distributions de dividende suivantes :

Date de clôture concernée	Montant par part	Montant total distribué	Montant éligible à l'abattement*	Montant non éligible à l'abattement*
31/12/2023	75 €	30 000	30 000	Néant
31/12/2022	50 €	20 000	20 000	Néant
31/12/2021	75 €	30 000	30 000	Néant

* Réfaction de 40 % mentionné au 2ème du 3 de l'Article 158 du Code Général des Impôts

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme par la Gérance

Bilan actif

Certifié conforme à l'original

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2024	Net 31/12/2023
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	990	990		4
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	11 687	5 783	5 903	4 172
Autres immobilisations corporelles	41 336	29 854	11 482	16 124
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés	200		200	200
Prêts				
Autres immobilisations financières	560		560	560
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	54 772	36 628	18 145	21 059
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	26 065		26 065	30 429
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	114 488		114 488	134 067
Autres créances	16 655		16 655	7 221
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	201 691		201 691	218 095
Charges constatées d'avance (3)	440		440	
TOTAL ACTIF CIRCULANT	359 340		359 340	389 812
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	414 112	36 628	377 485	410 872
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan passif

	31/12/2024	31/12/2023
CAPITAUX PROPRES		
Capital	4 000	4 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	400	400
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	206 768	180 267
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	31 922	56 501
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	243 089	241 168
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	15 453	19 085
Emprunts et dettes financières diverses (3)	46 093	42 500
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	41 818	62 310
Dettes fiscales et sociales	30 527	45 304
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	504	504
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	134 395	169 704
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	377 485	410 872
(1) Dont à plus d'un an (a)	11 662	169 704
(1) Dont à moins d'un an (a)	122 734	
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat Certifié conforme à l'original

	France	Exportations et livraisons intracom.	31/12/2024	31/12/2023
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)	627 615		627 615	756 879
Chiffre d'affaires net	627 615		627 615	756 879
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges				
Autres produits			20	66
Total produits d'exploitation (I)			627 635	756 944
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises			272 245	368 780
Variations de stock			4 364	7 164
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variations de stock				
Autres achats et charges externes (a)			83 907	76 665
Impôts, taxes et versements assimilés			15 070	14 181
Salaires et traitements			151 792	166 304
Charges sociales			56 293	49 241
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements			6 090	4 531
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
- Pour risques et charges : dotations aux provisions				
Autres charges			9	370
Total charges d'exploitation (II)			589 769	687 234
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			37 866	69 710
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)			36	44
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total produits financiers (V)			36	44
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)			744	163
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total charges financières (VI)			744	163
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			-708	-119
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)			37 158	69 591

Compte de résultat (suite)

	31/12/2024	31/12/2023
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)		
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion		170
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total charges exceptionnelles (VIII)		170
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)		-170
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	5 236	12 920
Total des produits (I+III+V+VII)	627 671	756 988
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	595 750	700 488
BENEFICE OU PERTE	31 922	56 501
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier	7 263	605
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		

COMPTES ANNUELS

2024

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

Annexe

Certifié conforme à l'original

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SARL 2OHMS

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2024, dont le total est de 377 485 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 31 922 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2024 au 31/12/2024.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 25/04/2025 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2024 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices

Règles et méthodes comptables

montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Valeurs brutes				
Immobilisations incorporelles	990			990
Immobilisations corporelles	49 847	3 175		53 022
Immobilisations financières	760			760
Total	51 597	3 175		54 772
Amortissements & provisions :				
Immobilisations incorporelles	986	4		990
Immobilisations corporelles	29 551	6 086		35 638
Immobilisations financières				
Total	30 538	6 090		36 628
ACTIF NET				18 145

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		3 175		3 175
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		3 175		3 175
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions				
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice				

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 132 143 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	560		560
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	114 488	114 488	
Autres	16 655	16 655	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	440	440	
Total	132 143	131 583	560
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 4 000,00 euros décomposé en 400 titres d'une valeur nominale de 10,00 euros.

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 134 395 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	15 453	3 791	11 662	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	41 818	41 818		
Dettes fiscales et sociales	30 527	30 527		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	46 597	46 597		
Produits constatés d'avance				
Total	134 395	122 734	11 662	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	3 633			
(**) Dont envers les associés	46 093			

Charges à payer

	Montant
Charges sociales - charges à payer	5 499
Total	5 499

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d avance	440		
Total	440		

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis			
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services	627 615		627 615
Ventes de marchandises			
Produits des activités annexes			
TOTAL	627 615		627 615